

Infos Les Pieux

BULLETIN MUNICIPAL | HIVER 2024 | N° 59



Octobre Rose 2024, une belle réussite !



Campagne de recensement 2025 :
Comment ça marche ?



Le Conseil Municipal Enfant
en visite à l'Assemblée Nationale
et au Sénat



Le CIS des Pieux a accueilli son
nouveau lieutenant en second

VOTRE COMMUNE

VIVRE ENSEMBLE

AU CŒUR DE L'ACTION

“ Édito du Maire

Après l'été, les habitants et leurs représentants élus se sont trouvés confrontés à un climat politique mouvementé aux conséquences incertaines.

Le Congrès des maires à Paris a mis en lumière, une fois encore, l'action essentielle des communes, pôles de stabilité, face au flottement politique national.

Aussi, il est particulièrement injuste de leur faire porter le fardeau de l'endettement de l'État, puisque leurs budgets doivent être obligatoirement votés à l'équilibre. Cette rigueur est un gage de sérieux, de bonne gestion et de confiance.

C'est aussi une responsabilité, une charge et une contrainte, pas toujours reconnues à leur juste mesure, qui poussent chaque mois en France, quelque 40 maires à démissionner.

Gardiennes du bien vivre ensemble au niveau local, les collectivités contribuent par leurs investissements à la stabilité sociale et économique.

Notre commune a lancé des grands projets, confiante dans les conventions « Petites villes de Demain » signées avec l'État. Or, nous avons appris qu'au vu de changements d'orientation décidés en cours d'année, les dotations (DETR) prévues, ne seraient pas allouées !

Ce manque de visibilité à long terme nuit gravement au travail des maires, du fait de son lot de constantes modifications d'orientations ou de moyens.

Malgré tout, nous avons la chance d'être sur un territoire dynamique et de pouvoir compter sur le soutien renforcé de l'Agglomération du Cotentin et sur notre convention avec le Département de la Manche. Cela nous permettra de maintenir la plupart de nos engagements comme la rénovation du foyer des Aubépines.

Avec le concours des nombreux bénévoles des associations et le travail sérieux des agents communaux, nous maintiendrons le cap, restant résolument à votre écoute et à votre service.

La municipalité vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes et une bonne année 2025.



Catherine BIHEL, Maire des Pieux



J'invite tous les pieusais et pieusaises à venir fêter le début de l'année 2025 à l'occasion de la Soirée des Voeux qui se déroulera le vendredi 10 janvier 2025 dès 19h au Podium.

La Mairie a accueilli de nouveaux agents !

Sophie HERLAND



“ Je m'appelle Sophie, j'ai 3 enfants et je vis à Vauville dans la Hague. Je suis depuis le mois de septembre 2024, agent à la Médiathèque des Pieux et je suis en charge de la mise en valeur du fonds jeunesse avec ses animations ainsi que des partenariats. Formée aux Métiers du Livre et à la Littérature Jeunesse, j'ai travaillé pendant 11 ans dans les différentes médiathèques de la commune de la Hague. J'ai également participé à la création de la médiathèque de Digulleville, pour laquelle j'étais chargée des animations ; et ai été responsable de la médiathèque de Tonneville suite à la mise en place du réseau ZigZag (médiathèques de la Hague). La médiathèque des Pieux ne m'est pas inconnue puisque j'y ai effectué un remplacement il y a maintenant 15 ans. À l'époque, j'avais déjà beaucoup apprécié le dynamisme de la commune et la proximité agréable avec le public. Le projet du nouvel espace, actuellement en travaux, est aussi une belle opportunité pour moi de concrétiser quelques idées et projets qui viendront élargir l'offre des jeunes lecteurs.

“ Je m'appelle Laurine, j'ai 34 ans et 2 enfants. Je suis originaire du Nord, je me suis installée dans la région en 2016. Je suis quelqu'un qui aime s'investir ! Je suis d'ailleurs, directrice bénévole de l'école du Rugby Ouest Cotentin ! J'ai débuté mon parcours professionnel dans l'animation et l'éducation puisque je possède un diplôme d'éducatrice spécialisée. À la suite de ce diplôme, j'ai décroché une licence en Science de l'Education. J'ai travaillé, depuis 2017, en tant que coordinatrice de l'Espace des Parents pour l'association Familles Rurales à La Hague. Mes missions étaient principalement basées sur l'accompagnement dans la parentalité et la gestion de projets. J'ai alors initié plusieurs projets dont le «Forum des Parents 2.0» ou encore des bourses aux vêtements. Le poste de coordinatrice de l'Espace de Vie Sociale aux Pieux est pour moi un nouveau défi professionnel et aussi l'occasion de mettre en avant les habitants et les familles pieusaises au travers des missions de l'EVS regroupant l'intergénérationnel, la parentalité et la jeunesse, en sollicitant le tissu associatif de la commune, les différents services de la commune et ses multiples partenaires.

Laurine SUEUR



Clément RIVES



“ Je m'appelle Clément, j'ai 15 ans et je viens de Briquebosq. Je suis, depuis le 2 septembre 2024, apprenti au service des espaces verts de la Mairie des Pieux. Je suis actuellement en première année de CAP (Certificat d'Aptitude Professionnel) Jardinier-Paysagiste à Coutances. Mes missions consistent principalement à effectuer de l'entretien, de la taille, du désherbage, etc... Ce que je préfère, c'est la proximité avec l'extérieur ! J'apprécie aussi beaucoup la bonne ambiance qui règne entre les agents dans tout le service !

En poste à la Mairie des Pieux depuis 2013, Blaise Leroy a quitté la collectivité en septembre dernier pour se lancer dans une nouvelle aventure dans une autre collectivité du Cotentin. Chargé de la direction des services techniques, Blaise était également en charge des suivis de chantiers de projets structurants : aménagement de la ZAC, réalisation du clubhouse et création du parking du stade, aménagement de l'aire de tir à l'arc et plus récemment la rénovation de la médiathèque. Son dévouement et son efficacité au service de la commune lui ont permis d'obtenir le grade de technicien en 2017 et de suivre une évolution de carrière exemplaire, jusqu'à l'obtention d'une médaille en l'honneur de ses 20 ans de carrière. Nous lui souhaitons bonne chance pour cette nouvelle aventure ! M. Fabrice Henry est le nouveau responsable des services techniques depuis le 1er décembre 2024 et fera l'objet d'un portrait dans une prochaine édition. Bienvenue Fabrice !

Un agent de la collectivité médaillé



Blaise Leroy a reçu en septembre dernier la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour ses 20 ans de carrière

Des projets d'aménagement à l'échelle cantonale

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du territoire des Pieux fixe les orientations générales portées à l'échelle du territoire. Il est l'expression du projet politique d'aménagement du territoire à l'horizon 2040. Il a fait l'objet d'échanges et de travail avec les élus des 15 communes de l'ancienne Communauté de Communes des Pieux. Ce projet se veut alors compatible avec le cadre législatif et les documents supérieurs. Le Plan Local d'Urbanisme

Intercommunal des Pieux est élaboré avec les bureaux d'études Planis et Altereo, et est complété par les Personnes Publiques Associées. Ainsi, ce document est composé des 3 axes majeurs suivants :

1. Fonder le développement du territoire sur un socle naturel et agricole protégé et valorisé
2. Permettre un développement urbain hiérarchisé et gage de qualité de vie, entre terre et mer
3. Conforter les assises économiques du territoire, en s'appuyant sur ses potentialités et en anticipant les évolutions à venir

Campagne de recensement pour l'année 2025

En janvier 2025, la commune des Pieux débutera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025 et jusqu'au 15 février 2025.

POURQUOI ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transports utilisés, et sur les logements, etc. Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1

Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2

Définir le nombre d'élus au Conseil municipal, le mode de scrutin, les règles budgétaires, etc.

3

Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.



COMMENT ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération.

1

Questionnaire papier :

Des questionnaires papier vous seront remis par l'agent recenseur à votre demande. Il vous faudra alors reprendre rendez-vous avec ce dernier afin qu'il récolte les formulaires complétés.

2

Recensement électronique :

Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

POUR TOUTES INFORMATIONS

mairie@lespieux.fr
02 33 87 50 00

La certification France Identité désormais possible !

L'application France identité est un service qui permet de prouver son identité. L'application est gratuite et facultative. Elle fonctionne grâce à la nouvelle carte d'identité mais n'a pas vocation à la remplacer. Elle offre de nouvelles alternatives aux Français qui le souhaitent.

Lancée depuis 2022, ce processus s'inscrit dans une démarche transparente, inclusive et de co-construction avec les usagers et l'écosystème pour garantir une solution au plus près de leurs attentes, autour des usages suivants :

● Générer un justificatif d'identité à usage unique :

Alternative à la photocopie d'identité, ce service permet à l'utilisateur de produire des justificatifs signés électroniquement pour prouver son identité et éviter les fraudes.

● S'authentifier sur France Connect :

L'application permet de se connecter avec sa carte d'identité pour avoir accès aux services disponibles sur FranceConnect.

**MISE EN SERVICE EN JANVIER 2025
EN MAIRIE, SANS RENDEZ-VOUS**

Depuis le 14 février 2024, France Identité est accessible à tous ceux qui le souhaitent, le nombre d'utilisateurs n'étant plus restreint. Il suffit de télécharger l'application en allant sur le site france-identite.gouv.fr

Quelles conditions pour y prétendre ?

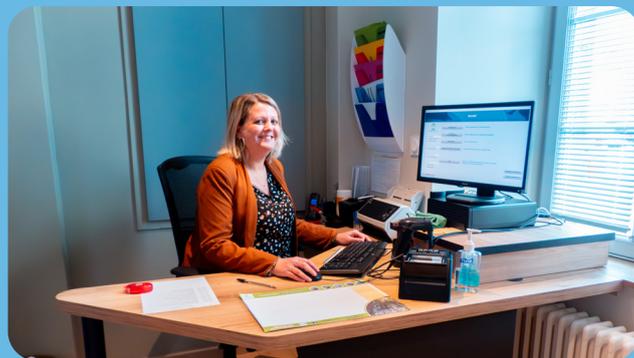
- Posséder la nouvelle carte d'identité (format carte bancaire)
- Être majeur(e)

Comment ça se passe ?

- Après avoir créé son identité dans l'application France Identité, l'utilisateur doit se rendre en mairie pour faire comparer ses empreintes avec celles contenues dans sa CNIe (carte nationale d'identité électronique) ; une notification de certification lui est envoyée dans les 24 à 48H suivant son passage
- La durée de validité de la certification est de 5 ans
- Démarche 100% gratuite

Quelques chiffres...

- Au 04/07/2024, plus de 130 000 français ont créé et fait certifier leur identité numérique en mairie par comparaison des empreintes.



Priscilla vous accueille tous les jours à la station biométrique de la Mairie

La Mairie des Pieux a renouvelé son agrément TIG

Le Travail d'Intérêt Général (TIG) est une peine infligée par un juge pénal lors d'un jugement pour infraction. Il consiste à travailler gratuitement, pendant une durée fixée par le juge. Ainsi, la peine est considérée comme exécutée. Le TIG peut être effectué dans des organismes privés chargés de missions de service public, ou bien dans des organismes publics comme une Mairie. La Mairie des Pieux est agréementée TIG depuis 2013. Début d'année 2024, Catherine Bihel a signé le renouvellement de la Charte de Partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Cherbourg.



ATIGIP

AGENCE DU TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les permanences des CJC accompagnent les jeunes

Depuis le mois de juillet 2024, des permanences CJC (Consultations Jeunes Consommateurs) sont ouvertes au Centre Médico Psychologique. Ces permanences sont destinées aux jeunes de moins de 25 ans présentant des difficultés dans leurs consommations (usage du tabac, d'alcool, de cannabis, d'autres produits stupéfiants, ou d'une pratique addictive telle que les jeux d'argent). Ces permanences sont encadrées par une professionnelle de santé, et ont pour but d'accompagner les jeunes dans le besoin en leur offrant un lieu d'écoute. Soucieuse d'étoffer le réseau de partenaires médico-sociaux suite à la mise en place de la permanence de la Maison des Adolescents, la Municipalité des Pieux a souhaité proposer une permanence pour les personnes qui souffrent d'addiction et particulièrement les jeunes et leurs familles. En partenariat avec la Fondation Bon Sauveur, ces permanences peuvent recevoir les jeunes et leur famille confrontés à ce problème.



CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE
 5 Rue de Bouvreuils, 50340 LES PIEUX
 Pour prendre rendez-vous :
 Centre Spécialisé Accompagnement et
 Prévention des Addictions
02 33 10 03 03

La commune vous propose une couverture santé

La commune des Pieux, en partenariat avec la mutuelle «Mutame&Plus»*, proposera à partir de janvier 2025 une mutuelle communale à tous ses habitants. Ce dispositif consiste à regrouper les habitants d'une même commune afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire de qualité à des prix compétitifs. Depuis 2013, on compte environ 2 000 communes impliquées dans ce dispositif. Avec son contrat «Mutame Cité» 3 formules différentes avec une tarification variant en fonction de l'âge (plus ou moins de 50 ans) seront proposées. Une réunion publique à ce sujet se tiendra le mardi 21 janvier 2025 à 17h en Salle du Conseil de la Mairie des Pieux ; tous les habitants y sont bien entendu conviés. Des permanences, sur rendez-vous, seront tenues par la Mutame dès fin janvier 2025

à la Maison du Cotentin. Mutame&Plus répondra alors à toutes vos questions et vous accompagnera dans vos démarches. Il est essentiel de rappeler que la souscription à cette mutuelle communale n'est pas obligatoire.



Mme le Maire accompagnée de Mme Bonnemains, adjointe au CCAS et de Mme Clément, adjointe aux générations, lors de la signature de la convention avec la mutuelle «Mutame»

POUR PLUS D'INFORMATIONS
 02 33 05 29 20
www.mutame-plus.fr/collectivite-territoriale/mutame-cite/

Tribune politique - « Cap vers l'avenir »

Tribune non transmise.

Octobre Rose

Pour sa troisième édition d'Octobre Rose, de nombreux acteurs de la commune se sont mobilisés pour la lutte contre le cancer du sein.



Des stands dédiés à Octobre Rose étaient présents sur le marché du vendredi 11 octobre. Merci aux associations ACREA, Coeur&Cancer ainsi qu'au Pôle Santé des Pieux et aux Pochons de Mathilde pour leur présence et leur mobilisation.



Les enfants du Centre de Loisirs ont élaboré, en partenariat avec l'OSLC, l'ensemble du fléchage de la marche, en y intégrant devinettes et rébus.



Les cerf-volants de l'association Dans le Fil du Vent flottent dans le ciel de Sciottot.



En échange d'un don d'1€, chacun a pu accrocher dans un olivier un petit message d'espoir ou de soutien pour la cause. Symbole de paix et de force, l'olivier a arboré pendant tout le mois d'octobre près d'une centaine de pensées positives.



Près de 200 marcheurs se sont mobilisés pour la Marche pour Octobre Rose



Pas moins de 3 567,80€ ont été reversés à l'association Coeur&Cancer le vendredi 15 novembre à l'occasion de la traditionnelle remise de chèque.

Repas des aînés : rendez-vous le 22 février 2025

En raison de l'indisponibilité de la Salle Paul-Nicolle pour cette fin d'année 2024 due aux travaux de la Médiathèque et du Centre Multimédia, le Repas des Aînés de la commune des Pieux qui se déroule habituellement en fin d'année, est reporté au samedi 22 février 2025. À la fin des travaux, le repas se tiendra de nouveau à la salle Paul-Nicolle. Comme chaque année, des colis seront distribués aux personnes qui ne pourront pas se rendre au repas. Les inscriptions pour le repas ou le colis se font, dès à présent, auprès de l'accueil de la Mairie ou au 02 33 87 50 00 avant le 31 janvier 2025.



Une nouvelle collecte pour les déchets alimentaires

Depuis le mois de juillet 2024, le Cotentin a lancé un projet pilote pour collecter les déchets alimentaires en déchetterie.



**SOYONS
REDOUTABLES
AVEC NOS DÉCHETS**

En réponse à la loi AGECE de 2020 obligeant les collectivités à offrir des solutions de tri pour les bio-déchets, Le Cotentin a implanté «des abris-bacs» dans 7 déchetteries du territoire. Les Pieux font donc partie des communes qui expérimentent ce projet dans le but de réduire l'enfouissement des déchets du quotidien. Il est essentiel de rappeler que les biodéchets représentent 30% du poids de nos poubelles ordinaires. L'expérimentation se poursuivra dès le début de l'année 2025 dans la commune avec l'installation d'abris-bacs dans le bourg ; les lieux de ces points de collectes sont encore à définir. Le Cotentin prévoira un ramassage par semaine minimum, et pourra augmenter ces derniers si nécessaire.

Le clocher de l'église Notre-Dame a retrouvé son coq !

En raison des travaux nécessaires d'entretien et de restauration suite aux intempéries de l'hiver 2022, le coq du clocher de l'église de Notre-Dame des Pieux avait été retiré par mesures de sécurité. Après plusieurs mois de travaux de restauration par une entreprise spécialisée située dans le département des Deux-Sèvres, le coq a retrouvé le 19 décembre 2024, sa place au sommet du clocher de l'église Notre-Dame ! Le coq a été béni le dimanche 1er décembre par l'Abbé Edgar, avant d'être réinstallé à son emplacement initial.



Sécurisation de l'Avenue de la Côte des Isles : les travaux se poursuivent

Les travaux de sécurisation de l'avenue de la côte des Isles ont débuté à la fin du mois d'octobre et devraient se terminer courant du mois de mars 2025. Le projet consiste en la réalisation de 2 giratoires franchissables, la mise en place d'un carrefour à feux (radar et déclenchement piéton) et l'aménagement d'une piste cyclable sur la droite de la chaussée en remontant l'avenue. Afin de minimiser les impacts sur la circulation d'un secteur assez chargé en flux, les travaux sont réalisés en 3 phases. La 1ère phase prévoyait la réalisation du premier giratoire sur la départementale vers le Rozel et une bretelle d'accès à la pharmacie et s'est terminée avant Noël.



La deuxième tranche concerne la réalisation d'un carrefour à feux tricolores et débutera au début du mois de janvier 2025, pour une durée de 4 semaines environ. Quant à la dernière phase, elle devrait débuter à la mi-février 2025, pour réaliser le second giratoire situé sur l'avenue de la côte des Isles, l'aménagement d'un trottoir cyclable ainsi que l'aménagement d'un nouveau parking derrière le Pôle Enfance. Nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de la commune (www.lespieux.fr) pour étudier plus en détail les conditions de circulation sur cette zone durant les différentes phases de travaux.



Un nouveau giratoire aux Fleury

Les travaux d'aménagement de la zone des Costils sont lancés avec l'aménagement d'un giratoire sur la RD650 en direction de Cherbourg. Cette réalisation constitue la 1ère étape de l'extension de la zone qui devrait voir le jour à l'horizon fin 2026. Cet aménagement permet dès à présent de sécuriser la zone en réduisant la vitesse des véhicules arrivant à proximité des Pieux et de faciliter l'accès à la future zone et au commerce Le Trait de Cerise. Débuté au printemps 2024, l'aménagement de ce giratoire a duré 3 mois entraînant des perturbations de circulation et des déviations plus ou moins respectées par les automobilistes. Des travaux complémentaires auront lieu dans les prochaines semaines comme la végétalisation du secteur ainsi que l'installation d'un éclairage public pour mieux sécuriser le giratoire et ses alentours. Une réflexion sur la piétonnisation de cette zone sera également lancée dans les prochains mois.



La commune a signé son contrat de pôle de services

C'est au mois de juillet 2024 que Catherine Bihel, Maire des Pieux, a signé le contrat de pôle de services en présence de Jean Morin, Président du Département de la Manche, de Frédérique Boury et Benoît Fidelin, Conseillers départementaux, ainsi que des représentants du Département de la Manche. Depuis de nombreuses années, le Département de la Manche a pour ambition d'accompagner la dynamique des territoires. De cette volonté sont nés les contrats de pôles de services qui ont pour objectif l'accompagnement financier des projets portés par les communes ayant un rôle de centralité. Dans le cadre de sa politique territoriale 2022-2028, le Département de la Manche a souhaité impulser une nouvelle dynamique pour accompagner les communes dans la réalisation de leurs projets. Ainsi, la commune des Pieux est la sixième commune à bénéficier de cette nouvelle génération de contrat.

Grâce au Contrat de Pôle de Services, le Département de la Manche accompagne la commune dans 4 grands projets :

1. Réalisation d'un schéma directeur des mobilités actives

2. Réaménagement de la Médiathèque

3. Création d'une Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s

4. Rénovation de la résidence des Aubépines



Mobilités douces : l'étude se poursuit

Le projet de réflexion autour des mobilités douces sur la commune des Pieux, mené par le cabinet CEREMA se poursuit en cette fin d'année 2024. La première rencontre visait à définir les points forts et les points à améliorer. La deuxième rencontre a réuni de nombreux acteurs de la commune et du canton et a défini les orientations de travail du cabinet CEREMA. Un projet d'intention avec divers plans d'actions sera proposé, dès la fin d'année 2024, aux élus qui devront se positionner sur le plus pertinent. Ce projet d'intention permettra alors au cabinet CEREMA de dessiner divers plans d'actions pour permettre à la commune de porter son choix sur celui qu'elle trouvera alors le plus adapté. La fin de cette étude prévue pour début 2025 permettra alors de mener des actions visant à encourager l'utilisation des mobilités douces.



Le Conseil Municipal Enfant inaugure son premier projet !

Initié au début du mandat du Conseil Municipal Enfant en janvier 2023, le projet d'installation d'un distributeur de protections périodiques au collège avait été voté à l'unanimité, en plus de deux autres projets. Ainsi, les 12 enfants du CME, accompagnés et guidés par Mélanie Clément, adjointe à la Vie Scolaire et à la Jeunesse, ont travaillé depuis maintenant 2 ans sur la réalisation de ce projet. Ils se sont régulièrement réunis afin de mener à bien une réflexion collective autour de l'initiative et en prenant eux-mêmes toutes les décisions jusqu'à l'aboutissement final.

Installé dans les sanitaires principaux des filles depuis le mois de septembre 2024, le distributeur rencontre déjà un très beau succès ! Les enfants du CME ont également réalisé une campagne de communication auprès de leurs camarades autour de la mise en place de ce dispositif et les règles qui doivent être respectées. Ce travail collectif a également permis aux jeunes d'apprendre le mode de fonctionnement d'une administration et a même suscité, à certains, l'envie de continuer à oeuvrer pour la communauté. Tous les jeunes sont très fiers d'avoir réalisé ce premier projet de A à Z !



Lors de l'inauguration, le principal du collège Monsieur Loisel était présent et a tenu à féliciter, au nom de l'établissement, les membres du CME pour leur implication et leur sérieux dans ce projet. La Municipalité remercie également tous les jeunes pour leur engagement et leur motivation durant ces deux années de mandature.

“ On a vraiment appris plein de choses ! Ça nous donne envie de continuer à proposer des projets au sein du collège ! ”

Le Conseil Municipal Enfant en visite à Paris

Le mardi 12 novembre 2024, près d'une trentaine d'enfants du Conseil Municipal Enfant et du Local Jeunes se sont rendus à Paris en compagnie de l'équipe municipale des Pieux à l'occasion d'une sortie citoyenne. Au programme de cette journée, la visite de deux lieux emblématiques de la vie politique de notre pays : l'Assemblée Nationale et le Sénat. Les enfants ont eu la chance de découvrir la salle des séances du Palais Bourbon, où siègent tous les députés du gouvernement français. Puis, en compagnie de la sénatrice Béatrice Gosselin et du sénateur Sébastien Fagnen, les jeunes ont pu admirer les magnifiques salles et jardins du Palais du Luxembourg. Cette journée à la capitale sous le signe de la citoyenneté a été, pour certains, l'occasion de découvrir Paris et l'emblématique Tour Eiffel lors d'une visite en bus ! L'équipe municipale adresse un grand merci aux enfants pour leur enthousiasme et leur curiosité !



Le CIS des Pieux a accueilli son nouveau lieutenant en second

Sapeur-pompier professionnel depuis près de vingt ans, le Lieutenant Emmanuel Cadot a intégré le Centre de Secours des Pieux au mois de mai 2024 en tant que bras droit du Lieutenant Cédric Mercier. Normand d'origine, il revient alors dans la région après quinze années passées dans le Jura, en région Franche-Comté. Ainsi dès 2022, et après l'obtention du concours d'officier, il intègre le SDIS 50 à Saint-Lô au sein du service prévisions pour s'occuper de la DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie). Conjointement à ce poste, il devient chef de groupe et chef de salle du CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours) et a pour mission de renforcer le dispositif de sécurité opérationnelle dans la région de Saint-Lô et Coutances.

Son intégration au sein du Centre de Secours des Pieux est motivée par le souhait de pérenniser et renforcer les initiatives déjà mises en place par le Lieutenant Cédric Mercier, avec l'aide d'une équipe de 45 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. Il souhaite désormais assurer la mise en œuvre et la continuité des projets avec bienveillance et en y apportant également sa touche personnelle. Lui et toute son équipe sont également prêts à accueillir et à former de nouvelles recrues pour le Centre.



«Place aux arts !» : le mini-séjour organisé par l'Accueil de Loisirs

Cet automne, l'Accueil de Loisirs des Pieux, animé par la Ligue de l'enseignement, a proposé une nouveauté : un mini-séjour en octobre ! En tout, 16 enfants de 8 à 10 ans ont eu l'opportunité de passer quelques jours à Sciotot, lieu privilégié, pour vivre une expérience unique. Au programme : moments de vie collectifs, découverte, partage et ateliers artistiques variés. Les enfants ont alors pu s'exprimer à travers la danse, le théâtre ou le dessin en pleine nature ! Ils ont notamment eu la chance de découvrir les coulisses d'une salle de spectacle en compagnie d'Elise, régisseuse technique du Podium. Ce séjour a permis aux enfants de mieux se connaître, de développer leur créativité et de vivre une expérience collective enrichissante. Cette belle réussite donne envie à l'Accueil de Loisirs des Pieux de renouveler l'expérience l'année prochaine ! L'Accueil de Loisirs cultive la solidarité et le vivre-ensemble en les mettant au cœur de ses actions, ce mini-séjour en est un bel exemple.



La nouvelle médiathèque se dévoile peu à peu

Débutés en octobre 2023, les travaux de réaménagement de la Médiathèque se poursuivent et entament leur phase finale.



Les murs et le sol sont prêts à recevoir peintures et revêtements

Le Centre Multimédia intègre également les nouveaux locaux

Le Centre Multimédia, qui intègre les nouveaux locaux, sera réparti sur deux niveaux. Le premier, au rez-de-chaussée, sera entièrement dédié à l'accueil du public pour le libre-service, des scolaires dans le cadre d'animations spécifiques ainsi que des adhérents lors des stages et animations. Actuellement situé au 19 Rue des Ecoles, le Centre Multimédia reste ouvert jusqu'au 31 janvier 2025 pour le libre-service. Puis réouvrira après le déménagement dans ses nouveaux locaux dès le printemps 2025.



Le futur Centre-Multimédia pourra accueillir 12 postes informatiques ainsi que du matériel numérique en libre-service

Après une interruption estivale, les travaux ont connu ces dernières semaines une belle accélération. Les travaux extérieurs sont en cours de finition et les pieusais ont pu, d'ores et déjà, découvrir l'importante rénovation de l'ancien bâtiment avec ses belles pierres et ses joints refaits. En ce qui concerne l'intérieur, les changements sont eux aussi bien visibles notamment avec les travaux de plaquisterie et peintures des murs ainsi que la rénovation des sols. Dès le mois de janvier 2025, l'équipe de la Médiathèque devrait pouvoir réintégrer les nouveaux locaux pour procéder au transfert des fonds et collections en lien avec l'arrivée du nouveau mobilier. La réouverture au public est prévue pour la fin de mois de mars 2025.



Les modélisations 3D permettent de se projeter dans le nouvel aménagement



Le Jardin Partagé éveille les sens

Fondé en avril 2022, le Jardin Partagé est depuis plus de deux ans, le lieu incontournable des classes de CP et CE1 de l'école élémentaire La Forgette. D'abord fréquenté occasionnellement par les enfants du Centre de Loisirs, le Jardin Partagé suscite rapidement la curiosité chez les enseignants de l'école élémentaire. Le premier atelier avec les CP voit le jour dès la rentrée de septembre 2022, avec la plantation d'arbres fruitiers. Depuis, Pierre, qui anime les ateliers au sein du jardin mais aussi dans les classes, donne rendez-vous aux élèves une fois par mois. Ils découvrent et apprennent alors tous les usages du jardinage, le fonctionnement d'une serre, la reconnaissance des fruits et des légumes, mais aussi et surtout le respect de la nature. Grâce à Pierre, les enfants apprennent également la patience qui, en jardinage, est de mise ! Au cours de l'année scolaire 2023-2024, les enfants ont pu suivre, par exemple, le processus de culture de plants de tomates : du semis, au bouturage, en passant par le développement des fruits, jusqu'à la récolte ! De nouveaux projets au sein de la cour de l'école vont également voir le jour, avec l'aménagement d'espaces vierges de la cour de récréation par toute sorte de fleurs à bulbes, plantées par les enfants. Le collectif «Les Pieux sur Terre» est très fier de faire partie d'un processus d'apprentissage qui peut, qui sait, susciter des vocations...



Zoom sur le Basket Club Flamanville-Les Pieux

La saison démarre fort pour le Basket Club Flamanville-Les Pieux ! Cette année, le club comptabilise plus de 150 licenciés, soit une vingtaine de plus que la saison dernière. Récemment mise en place, l'opération «basket école» contribue à la découverte de la pratique du basket-ball auprès des élèves de l'école élémentaire des Pieux. Le club a pour projet d'étendre ce dispositif auprès de toutes les écoles du canton, de quoi ravir bon nombre d'enfants ! Par ce biais, le club permet alors de fédérer autour de la pratique du sport. Ainsi, commencer le basket dès le plus jeune âge a permis à certains joueurs du club d'évoluer désormais en catégorie sénior et de participer aux championnats. Certains sont même allés plus loin, puisque le Basket Club Flamanville-Les Pieux a vu grandir Quentin Ruel, qui évolue maintenant en tant que joueur professionnel au club de nationale 1 d'Angers. Quentin est un

bel exemple de l'esprit familial et fédérateur du club puisque le camp de basket porte désormais son nom. Outre l'esprit de compétition qui anime le club, une nouvelle section loisirs permet également à un groupe de 24 personnes de venir jouer chaque jeudi pour le plaisir. Le Basket Club Flamanville-Les Pieux se veut familial et met en place, tous les ans lors des vacances de Noël, des moments de partage entre les jeunes licenciés et leurs parents, à l'occasion d'entraînements ou de matchs dédiés.



Votre programmation culturelle de l'année 2025...



10/01/25	Soirée des Voeux 2025 de la Municipalité
16/01/25	Aïda / Maïa Barouh (concert) - Hors les murs - Le Rafiot, Flamanville
24/01/25	The Volunteered Slaves (concert)
02/02/25	Racines / Cie Théâtre Bascule (théâtre d'objets)
07/02/25	Cœur de Kraken / Cie des Causes Perdues (théâtre)
02/03/25	Le Docteur Miracle / Orchestre Régional de Normandie (opérette)
04/03/25	En cas de péril imminent / La Martingale (théâtre)
08 et 09/03/25	Salon du Livre / Association La Note Bleue
15/03/25	Et la mer s'est mise à brûler / Cie Una (cirque)
22/03/25	Celtic Spirit of Ireland (danse et chant)
04/04/25	Ellipses - The World is your oyster / Cie Les Grandes Marées (théâtre)
05/04/25	Ellipses - En bout de course / Cie Les Grandes Marées (théâtre)
du 28/03/25 au 20/04/25	Le musée Emile André / Sylvain Mellot (installation artistique)
25/04/25	Le malade imaginaire / Collectif Citron (théâtre)
29/08/25	Le Grand Jeu / Cie de Haut et de Bas (résidence d'artistes)

**Catherine Bihel, Maire des Pieux et
l'ensemble de l'équipe municipale
vous souhaitent à toutes et à tous
une excellente année 2025 !**



• Bulletin Municipal | Hiver 2024 | n°59
• Responsable de la rédaction : Catherine Bihel, Maire des Pieux
• Rédaction : Mairie des Pieux - Service Communication
• Photographies : Service Communication Mairie des Pieux -
• Presse de la Manche - Accueil Loisirs Les Pieux - Page Facebook
• Basket Club Flamanville Les Pieux - Agglomération du Cotentin
• Réalisation : Service Communication
• Tirage : 1 900 exemplaires (gratuit)
• Impression : Handi Print, 50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN
• Mairie des Pieux - 50340 Les Pieux
• 02 33 87 50 00 - www.lespieux.fr - mairie@lespieux.fr